

Manager des risques sanitaires, alimentaires et environnementaux (MS)

RNCP40874 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	128, 221r, 331r
Formacode(s)	13254, 32037, 42881, 21570
Code(s) ROME	H1302, H1502, K1401, K1404, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT (AGROPARISTECH) · SIRET : 13000285000134

<https://formation-continue.agroparistech.fr/>

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DEVELOP APPRENT SCIEN TECHN VIVANT	39983134600024	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	19751717000019	Former
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le nombre de grandes épidémies au niveau mondial a augmenté à mesure de l'accroissement de la population mondiale, de l'intensification des transports, de la dégradation de l'environnement et du développement des villes. L'activité humaine et les comportements humains, par leurs impacts sur la biodiversité ou le changement climatique, jouent un rôle majeur dans la propagation de maladies infectieuses. Ainsi, la multiplication et la complexité des échanges en matière de denrées, personnes, animaux et végétaux favorisent la transmission de virus, bactéries, toxines et parasites et engendrent parfois des crises sanitaires sans précédent.

Les entreprises se doivent de rester compétitives tout en satisfaisant les normes en vigueur, dont le niveau d'exigence varie d'une région du monde à l'autre et même d'un état à l'autre au sein d'une même zone géographique, comme l'union européenne par exemple.

L'objectif de la certification proposée est de permettre au manager des risques sanitaires alimentaires et environnementaux (MS) de prendre en considération tous les enjeux de la santé humaine, de la santé animale et de la santé environnementale et d'assurer une prise en charge globale du risque, à la fois sur le plan scientifique mais également juridique, politique, économique et social.

ACTIVITÉS VISÉES

- Concevoir une politique de gestion des risques sanitaires dans une démarche de santé globale

- o Mise en place d'une veille institutionnelle et législative
- o Analyse des risques sanitaires
- o Définition des objectifs et des stratégies sanitaires et socio-économiques
- Gérer un projet au service de la gestion des risques dans le cadre d'une démarche de santé globale
- o Cadrage du projet
- o Planification du projet
- o Management de l'équipe projet
- o Pilotage du projet
- o Clôture du projet
- Mettre en œuvre une politique de gestion de crises sanitaires
- o Planification du déclenchement de la réponse à la situation de crise
- o Coordination de la réponse d'urgence
- o Retour d'expérience de la gestion de la crise
- Participer à l'élaboration du cadre législatif et réglementaire
- o Proposition de textes législatifs ou réglementaires (loi, décret, circulaire, arrêté...)
- o Participation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en œuvre une veille institutionnelle et législative pertinente sur les thématiques sanitaire, alimentaire et environnementale en effectuant une recherche active sur les différents supports disponibles (publications et sites Internet, notamment Légifrance, EUR Lex, sites des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de l'économie, des institutions européennes) afin d'appuyer son activité sur des sources fiables et actualisées

Cartographier les acteurs des domaines juridique, scientifique, économique et social en charge de l'évaluation des risques sanitaires afin de les mobiliser au sein d'un réseau d'experts pluridisciplinaires

Analyser les incertitudes de la situation, au regard des données et informations disponibles pour en déduire le besoin supplémentaire en évaluation scientifique des risques sanitaires

Réaliser un diagnostic technique, scientifique et réglementaire, en s'appuyant sur les documents existants (rapports d'évaluation, publications) et en sollicitant au besoin les experts pour recueillir les éléments manquants ou incomplets afin d'identifier les risques sanitaires potentiels

Analyser de façon critique les textes juridiques et normatifs qui s'appliquent à la situation afin de situer l'organisme employeur dans son environnement juridique

Rédiger une synthèse de l'évaluation des risques en identifiant avec précision les points clés de la situation (enjeux sanitaires et socio-économiques) afin de mettre en place une approche proactive, réfléchie et adaptative

Hierarchiser les enjeux sanitaires et socio-économiques en combinant des outils de gestion des risques sanitaires afin de concevoir différents scénarios

Sélectionner le scénario adapté au contexte de l'organisation en s'appuyant sur des critères d'évaluation (impact, coût-bénéfice, conformité réglementaire, etc.) pour permettre une gestion des risques équilibrée et globale

Développer un plan d'actions détaillé en proposant des mesures concrètes afin de décliner la politique de gestion des risques sanitaires de l'organisation

Analyser le contexte global de l'organisation et les risques à anticiper ou atténuer en prenant en compte les diverses menaces auxquelles l'organisation peut être exposée afin de déterminer le but du projet

Prioriser les risques en fonction de la probabilité et de la gravité de leurs effets néfastes sur la santé globale afin d'établir le cahier des charges du projet

Définir le cadre organisationnel du projet en déterminant les instances de gouvernance, les processus de prise de décision, les rôles et les responsabilités afin d'assurer l'efficacité de sa coordination

Évaluer les ressources nécessaires au projet sur les plans matériels, humains et financiers afin de mobiliser les ressources en adéquation avec les besoins du projet

Organiser le projet à l'aide d'outils de suivi en identifiant les jalons afin de piloter son avancement

Intégrer des profils interdisciplinaires en identifiant les expertises et les compétences nécessaires afin de constituer une équipe projet

Répartir les tâches et les missions en prenant en compte les situations de handicap des membres de l'équipe si besoin afin de planifier l'activité de manière éthique et socialement responsable

Adapter son approche managériale en prenant en compte la diversité des membres composant l'équipe afin de mettre en place un environnement de travail coopératif

Mettre en place des outils de suivi du projet en se basant sur des indicateurs stratégiques de suivi et de pilotage

opérationnels afin de s'assurer du respect des objectifs, des coûts et des délais

Piloter un projet en coordonnant les actions et en suivant l'avancée des actions auprès des différents acteurs impliqués et les performances individuelles et collectives afin de s'assurer du respect des objectifs et des délais du projet

Mesurer l'atteinte des objectifs en valorisant les résultats auprès des parties prenantes afin d'évaluer l'impact global du projet

Mener une analyse approfondie du projet en identifiant les axes de progrès et les points forts afin d'optimiser les pratiques de gestion de projet à venir

Préparer des plans de gestion de crises sanitaires en fonction de scénarios variés (et des signaux faibles identifiés) afin de permettre une réponse plus immédiate, adaptable et flexible

Préparer les infrastructures, les ressources humaines et matérielles nécessaires afin de réduire le temps à mobiliser des ressources après le début de la crise

Mettre en place un système de surveillance et de détection précoce des menaces et dangers afin d'identifier rapidement l'ampleur des menaces potentielles

Activer le plan de crise en mobilisant les ressources selon le plan établi afin de mettre en place une action coordonnée minimisant la confusion et les erreurs

Piloter la cellule de crise en conservant ses facultés intellectuelles dans un environnement sous pression afin d'optimiser la réactivité

Communiquer auprès des parties prenantes internes et externes de façon claire, transparente et cohérente en élaborant un discours factuel et diplomate afin de permettre la continuité des activités

Organiser un retour d'expérience avec les membres de la cellule de crise en réalisant un diagnostic pour repérer les points positifs et les points critiques dans la gestion de crise sanitaire

Proposer un plan d'actions en interprétant les résultats du diagnostic afin de faire progresser la gestion des crises au sein de la structure

Examiner la législation en vigueur en matière de santé globale et de gestion des risques pour identifier les domaines nécessitant une modification ou une addition

Construire un argumentaire (écrit ou oral) cohérent au service des positions défendues (enjeux socioéconomiques et sanitaires, intérêts de l'organisme, intérêts collectifs) afin d'influer sur les décisions réglementaires et législatives

Convaincre un réseau d'acteurs clés en matière d'adoption des politiques sanitaires en utilisant des méthodes de négociation afin de créer un consensus

Traduire les enjeux de sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale en obligations réglementaires, en s'appuyant sur l'analyse critique des textes juridiques et normatifs applicables afin d'assurer la conformité réglementaire des produits et/ou activités

Rédiger des textes juridiques s'inscrivant dans la hiérarchie des normes en maîtrisant le vocabulaire, la structure, les processus, les acteurs et les étapes d'adoption des textes juridiques afin de soutenir les objectifs de gouvernance et de politique publique

Blocs de compétences

RNCP40874BC01 — Concevoir une politique de gestion des risques sanitaires dans une démarche de santé globale

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre une veille institutionnelle et législative pertinente sur les thématiques sanitaire, alimentaire et environnementale en effectuant une recherche active sur les différents supports disponibles (publications et sites Internet, notamment Légifrance, EUR Lex, sites des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de l'économie, des institutions européennes) afin d'appuyer son activité sur des sources fiables et actualisées

Cartographier les acteurs des domaines juridique, scientifique, économique et social en charge de l'évaluation des risques sanitaires afin de les mobiliser au sein d'un réseau d'experts pluridisciplinaires

Analyser les incertitudes de la situation, au regard des données et informations disponibles pour en déduire le besoin supplémentaire en évaluation scientifique des risques sanitaires

Réaliser un diagnostic technique, scientifique et réglementaire, en s'appuyant sur les documents existants (rapports d'évaluation, publications) et en sollicitant au besoin les experts pour recueillir les éléments manquants ou incomplets afin d'identifier les risques sanitaires potentiels

Analyser de façon critique les textes juridiques et normatifs qui s'appliquent à la situation afin de situer l'organisme

employeur dans son environnement juridique

Rédiger une synthèse de l'évaluation des risques en identifiant avec précision les points clés de la situation (enjeux sanitaires et socio-économiques) afin de mettre en place une approche proactive, réfléchie et adaptative

Hiérarchiser les enjeux sanitaires et socio-économiques en combinant des outils de gestion des risques sanitaires afin de concevoir différents scénarios

Sélectionner le scénario adapté au contexte de l'organisation en s'appuyant sur des critères d'évaluation (impact, coût-bénéfice, conformité réglementaire, etc.) pour permettre une gestion des risques équilibrée et globale

Développer un plan d'actions détaillé en proposant des mesures concrètes afin de décliner la politique de gestion des risques sanitaires de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation d'analyse d'une problématique de gestion des risques

Évaluation orale individuelle : présentation du projet et entretien technique avec le jury

RNCP40874BC02 — Gérer un projet au service de la gestion des risques dans le cadre d'une démarche de santé globale

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le contexte global de l'organisation et les risques à anticiper ou atténuer en prenant en compte les diverses menaces auxquelles l'organisation peut être exposée afin de déterminer le but du projet

Prioriser les risques en fonction de la probabilité et de la gravité de leurs effets néfastes sur la santé globale afin d'établir le cahier des charges du projet

Définir le cadre organisationnel du projet en déterminant les instances de gouvernance, les processus de prise de décision, les rôles et les responsabilités afin d'assurer l'efficacité de sa coordination

Évaluer les ressources nécessaires au projet sur les plans matériels, humains et financiers afin de mobiliser les ressources en adéquation avec les besoins du projet

Organiser le projet à l'aide d'outils de suivi en identifiant les jalons afin de piloter son avancement

Intégrer des profils interdisciplinaires en identifiant les expertises et les compétences nécessaires afin de constituer une équipe projet

Répartir les tâches et les missions en prenant en compte les situations de handicap des membres de l'équipe si besoin afin de planifier l'activité de manière éthique et socialement responsable

Adapter son approche managériale en prenant en compte la diversité des membres composant l'équipe afin de mettre en place un environnement de travail coopératif

Mettre en place des outils de suivi du projet en se basant sur des indicateurs stratégiques de suivi et de pilotage opérationnels afin de s'assurer du respect des objectifs, des coûts et des délais

Piloter un projet en coordonnant les actions et en suivant l'avancée des actions auprès des différents acteurs impliqués et les performances individuelles et collectives afin de s'assurer du respect des objectifs et des délais du projet

Mesurer l'atteinte des objectifs en valorisant les résultats auprès des parties prenantes afin d'évaluer l'impact global du projet

Mener une analyse approfondie du projet en identifiant les axes de progrès et les points forts afin d'optimiser les pratiques de gestion de projet à venir

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport de mission professionnelle écrit individuel (10 pages)

RNCP40874BC03 — Mettre en œuvre une politique de gestion de crises sanitaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer des plans de gestion de crises sanitaires en fonction de scénarios variés (et des signaux faibles identifiés) afin de permettre une réponse plus immédiate, adaptable et flexible

Préparer les infrastructures, les ressources humaines et matérielles nécessaires afin de réduire le temps à mobiliser des ressources après le début de la crise

Mettre en place un système de surveillance et de détection précoce des menaces et dangers afin d'identifier rapidement l'ampleur des menaces potentielles

Activer le plan de crise en mobilisant les ressources selon le plan établi afin de mettre en place une action coordonnée minimisant la confusion et les erreurs

Piloter la cellule de crise en conservant ses facultés intellectuelles dans un environnement sous pression afin d'optimiser la réactivité

Communiquer auprès des parties prenantes internes et externes de façon claire, transparente et cohérente en élaborant un discours factuel et diplomate afin de permettre la continuité des activités
Organiser un retour d'expérience avec les membres de la cellule de crise en réalisant un diagnostic pour repérer les points positifs et les points critiques dans la gestion de crise sanitaire
Proposer un plan d'actions en interprétant les résultats du diagnostic afin de faire progresser la gestion des crises au sein de la structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation sur un plateau de crise : Entretien technique individuel

RNCP40874BC04 — Participer à l'élaboration du cadre législatif et réglementaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Examiner la législation en vigueur en matière de santé globale et de gestion des risques pour identifier les domaines nécessitant une modification ou une addition
Construire un argumentaire (écrit ou oral) cohérent au service des positions défendues (enjeux socioéconomiques et sanitaires, intérêts de l'organisme, intérêts collectifs) afin d'influer sur les décisions réglementaires et législatives
Convaincre un réseau d'acteurs clés en matière d'adoption des politiques sanitaires en utilisant des méthodes de négociation afin de créer un consensus
Traduire les enjeux de sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale en obligations réglementaires, en s'appuyant sur l'analyse critique des textes juridiques et normatifs applicables afin d'assurer la conformité réglementaire des produits et/ou activités
Rédiger des textes juridiques s'inscrivant dans la hiérarchie des normes en maîtrisant le vocabulaire, la structure, les processus, les acteurs et les étapes d'adoption des textes juridiques afin de soutenir les objectifs de gouvernance et de politique publique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation sur la proposition d'un texte législatif : Soutenance orale individuelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur agroalimentaire
Le secteur pharmaceutique et biotechnologie
L'industrie chimique
Le secteur de l'énergie
Le secteur public
Les organisations interprofessionnelles
Les ONG
Les cabinets de conseil et d'audit

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ingénieur Hygiène, Sécurité et Environnement en industrie
Responsable environnement en industrie
Auditeur qualité en industrie
Chargé d'affaires réglementaires en industrie de santé
Ingénieure qualité en industrie
Responsable qualité conformité réglementaire
Responsable Qualité Sécurité Environnement -QSE- en industrie
Responsable d'un service déconcentré de l'État

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 761 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 467
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au parcours certifiant, le candidat doit respecter les prérequis suivants :

- Titulaires d'un diplôme d'ingénieur en sciences du vivant habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI), sans spécificité de spécialisation ;
- Titulaires d'un diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Master...) ou diplôme professionnel cohérent avec le niveau BAC +5 en sciences du vivant (sans spécificité de spécialisation ou diplôme de vétérinaire, pharmacien ou médecin) ou en droit ;
- Titulaires d'un diplôme de M1 en sciences du vivant ou en droit, sans spécificité de spécialisation, pour des candidats justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle ;
- Titulaires d'un titre inscrit au RNCP, niveau 7 européen, dans le domaine des sciences du vivant ;
- Titulaires d'un diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

Par dérogation la formation accueille des auditeurs ne remplissant pas les critères précédemment listés, le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessous ne devant pas excéder 40% :

- a) pour 30 % maximum de l'effectif d'une promotion : Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 sans expérience professionnelle ou ayant moins de trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée ou Diplôme de licence (L3) ou grade de Licence ou titre inscrit au RNCP niveau 6 (ancienne

nomenclature niveau II) justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum, en lien avec la formation visée.

- b) pour 10% maximum de l'effectif d'une promotion : Les candidats avec VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) justifiant d'au moins 5 années d'expérience professionnelle pour lesquelles les activités exercées ont un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la formation (hors stage, césure, cursus initial en alternance)

Avant l'entrée en formation, les candidats à la certification suivent une formation de remise à niveau en droit. A l'issue de cette remise à niveau, l'accès à la certification est conditionné par la réussite à un examen contrôlant les connaissances acquises.

La sélection des candidats se fait en 2 phases :

- Admissibilité après examen du dossier de candidature
- Admission après épreuve écrite et entretien portant notamment sur le projet professionnel du candidat

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 5 personnes, il s'agit de

- 3 professionnels en activité avec au moins deux ans d'expérience et n'ayant aucun lien avec les candidats (membres externes à AgroParisTech) ;
- La Cheffe du service des formations professionnelles (membre interne à AgroParisTech, agent de la fonction publique) ou son représentant
- La responsable de la certification (membre interne à AgroParisTech, agent de la fonction publique) ou son représentant

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 690 €
Selon la branche	7 200 € – 8 880 €
Prise en charge	Branches concernées
8 690 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 880 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
8 500 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 494 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	11	0	100 %	—
2022	8	0	100 %	100 %

2021	12	0	91 %	92 %
2020	6	0	100 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36657

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35214, RNCP36225, RNCP36228, RNCP36657, RNCP36851, RNCP37084, RNCP37809, RNCP37812, RNCP37959, RNCP38328

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://formation-continue.agroparistech.fr/catalogue-de-formation/mastere-specialise-management-risques-sanitaires-alimentaires-environnementaux-ms>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40874/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 10/2026

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).